

AVOIR UN ENFANT

Il est crucial d'être au maximum en santé pour préparer l'arrivée d'un enfant. L'agence de la santé publique du Canada a élaboré un Guide pour une grossesse en santé très détaillé. Ce guide répond aux questions que toute femme enceinte pourrait avoir, et propose des outils et conseils sur des sujets tels que: une alimentation saine, l'allaitement, la préparation à l'accouchement, etc., pour vous aider à avoir un bébé en bonne santé.



Guide grossesse en santé

Rendez-vous sur : <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/healthy-pregnancy/guide-grossesse-sante.pdf>

Avant la naissance du bébé

Si vous pensez être enceinte, vous pouvez d'abord passer l'un des tests de grossesse disponibles en pharmacie. Si ce test s'avère positif, communiquez sans tarder avec votre médecin de famille. Ce dernier pourra vous référer à un obstétricien qui confirmera le diagnostic de grossesse et estimer la date de l'accouchement. De plus, l'obstétricien vous examinera et vous expliquera les modalités du suivi médical pour les prochains mois. Une consultation précoce est idéale pour adapter en temps opportun vos habitudes de vie et prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de la grossesse.



Clinique d'obstétrique

Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez faire appel aux services gratuits offerts par une clinique d'obstétrique (généralement appelée 'women's health clinic' en anglais). Appelez l'hôpital le plus près de chez vous pour obtenir plus d'informations sur la clinique de votre région.

La clinique d'obstétrique offre des soins et des conseils aux femmes pendant la grossesse et la période après l'accouchement ainsi que d'autres services gynécologiques, de contraception et de dépistage de maladies sexuellement transmissibles.

Le suivi est assuré par une équipe multidisciplinaire comprenant des médecins accoucheurs et/ou des gynécologues obstétriciens et des infirmiers spécialisés. On vous fournira tous les renseignements sur la grossesse, le développement prénatal, la nutrition, l'accouchement, la maternité, l'allaitement, mais aussi sur l'enregistrement de la naissance, l'obtention d'un certificat de naissance officiel et d'un numéro d'assurance sociale pour le bébé.



Services de doula et de sage-femme :

Une doula est une personne qui soutient la femme enceinte ainsi que son entourage, elle est à son écoute pour subvenir à ses besoins et à sa prise de décision. Elle peut fournir un accompagnement durable, dans la confiance et l'intimité des futurs parents. Ces services ne sont pas couverts par le Medical Services Plan.

Rendez-vous sur <https://www.bcdoulas.org> pour en savoir plus.

Les services de sages-femmes sont disponibles partout dans la province et couverts par le Medical Services Plan. Renseignez-vous auprès de votre médecin, de la clinique d'obstétrique de votre région ou auprès de l'Association des sages-femmes de Colombie-Britannique.



Congé de maternité et congé parental

En Colombie-Britannique, en vertu de la Loi sur les normes d'emploi, toute employée enceinte a droit à un congé de maternité. L'employeur ne peut congédier, suspendre ou mettre à pied une employée ou choisir de ne pas embaucher une personne en raison de sa grossesse.

Le gouvernement du Canada offre des prestations de maternité et des prestations parentales aux parents admissibles par l'entremise de l'assurance-emploi. Les prestations de maternité de l'assurance-emploi sont versées aux mères biologiques, y compris les mères porteuses, qui ne peuvent pas travailler parce qu'elles sont enceintes ou qu'elles ont accouché récemment.

Les prestations parentales de l'assurance-emploi sont versées aux parents qui s'occupent d'un nouveau-né ou d'un enfant nouvellement adopté.

Prestations de maternité

Pour savoir si vous remplissez les conditions requises pour recevoir des prestations de maternité ou des prestations parentales, vous pouvez vous rendre dans un Centre de Service Canada ou visitez le site internet du [Gouvernement du Canada](https://www.gouvernement.ca)



Retrouvez toutes les informations sur la santé en Colombie-Britannique dans le guide complet: resosante.ca/comment-ca-marche/

